



Communiqué de presse

Bruxelles, le 13 avril 2018

Presque 2500 clients satisfaits de l'application multibancaire de KBC/CBC quelques semaines après son lancement

En à peine trois semaines après le lancement de l'application multibancaire, presque 2 500 clients (uniques) ont lié leurs comptes (plus de 3 500 au total) détenus auprès d'autres banques dans KBC/CBC Mobile.

Depuis [le 26 mars](#), les clients de KBC, KBC Brussels et CBC peuvent consulter dans KBC/CBC Mobile le solde de leurs comptes à vue privés et professionnels détenus auprès d'autres institutions financières. Il s'agit dans un premier temps de comptes détenus auprès d'Argenta, Belfius, BNP Paribas Fortis et ING.

Les clients sont manifestement enthousiastes. La majorité d'entre eux sont séduits par la convivialité et la clarté de l'application et estiment que KBC Groupe joue ainsi un rôle de pionnier dans le monde financier.

KBC est en effet la première banque belge à permettre à ses clients de profiter des opportunités offertes par la directive PSD2. La dernière version de KBC/CBC Mobile, qui inclut la nouvelle fonction multibancaire unique, est disponible dans l'App Store et Google Play Store depuis fin mars.

Erik Luts, Chief Innovation Officer de KBC Groupe, a émis le commentaire suivant : *"Nous voulons permettre à nos clients de bénéficier, de manière conviviale et en toute sécurité, des nombreuses opportunités offertes par la directive PSD2 et de les exploiter de façon proactive et assertive. Le grand enthousiasme de nos clients à l'égard des fonctions multibancaires de notre app de banque mobile et les nombreux utilisateurs acquis en quelques semaines nous réjouissent. Les clients saluent par la même occasion notre rôle de pionnier dans le domaine des services financiers. Nous ambitionnons d'optimiser l'expérience client par l'innovation et le développement de solutions et de faciliter ainsi la vie de nos clients"*.

KBC a demandé aux premiers utilisateurs enthousiastes de communiquer leurs commentaires et suggestions :

- "Excellent ! La possibilité de consulter mes différents comptes au départ d'une seule application répond à ma vision du rôle de la banque, qui consiste à me faciliter la vie. J'aimerais que CBC Touch soit également équipé de cette fonction."
- "Bon boulot ! J'attends avec impatience que les autres institutions financières dont je suis client suivent le mouvement."

Quelles sont les prochaines étapes prévues par KBC en 2018 dans le cadre de la directive PSD2 ?

- Avant l'été, les clients pourront effectuer dans KBC/CBC Mobile des paiements depuis les comptes qu'ils détiennent dans d'autres banques. Il s'agit de l'une des suggestions soumises par les utilisateurs.
- Plus tard dans l'année, les autres entités du groupe KBC en Europe centrale et en Irlande déploieront également leur application multibancaire sur la base de l'expérience belge.

De plus amples informations sont fournies dans [l'annonce](#) faite par KBC le 5 mars 2018 et dans [l'étude de marché](#) menée sur l'attitude des Belges à l'égard des opportunités offertes par la directive PSD2.

Vérifiez l'authenticité de ce document sur www.cbc.be/verification

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directrice Communication Corporate /
Porte-parole
Tél. : 02 429 85 45

Service presse
Tél. : 02 429 65 01 - Stef Leunens
Tél. : 02 429 29 15 - Ilse De Muyer

E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC sont disponibles sur www.kbc.com.

Suivez-nous sur www.twitter.com/kbc_group.

Consultez nos solutions innovantes sur <https://www.kbc.com/fr/innovation-0>.